

## Partie 3 Gouvernance

La SADC s'engage à maintenir un solide cadre de gouvernance. La présente partie de notre rapport annuel renseigne sur le conseil d'administration de la SADC, les comités du conseil et la participation aux réunions. Y sont aussi présentées les activités menées par la SADC pour répondre aux attentes envers la fonction publique en ce qui a trait à une bonne gouvernance.

La SADC a mené un examen approfondi de sa structure et de ses pratiques de gouvernance, pour s'assurer qu'elles demeurent avant-gardistes et hors pair. Il en a découlé des améliorations originales à la charte du conseil et à celle de ses comités, à son cadre de gouvernance, à ses politiques en matière de risque et aux règlements administratifs. Ces changements permettront au conseil et à l'équipe de direction de mieux cerner et atténuer les risques, et de prendre des décisions stratégiques éclairées.

### Pour en savoir plus

Pour plus de détails sur la gouvernance de la SADC, y compris sur la charte du conseil d'administration et de chacun de ses comités, et sur les membres du conseil, rendez-vous au [www.sadc.ca](http://www.sadc.ca).

### Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la SADC est constitué des personnes suivantes :

- un président
- six administrateurs du secteur privé
- et six administrateurs désignés d'office :
  - le gouverneur de la Banque du Canada
  - le sous-ministre des Finances
  - la commissaire de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC)
  - le surintendant des institutions financières
  - un surintendant adjoint des institutions financières, ou un autre fonctionnaire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), nommé par la ministre des Finances
  - la première dirigeante de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Comme le prévoit la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « Loi sur la SADC »), un administrateur nommé d'office (autre que la première dirigeante de la SADC et le surintendant adjoint des institutions financières) peut désigner un substitut pour assister en son absence aux réunions du conseil d'administration ; ce substitut est réputé être un membre du conseil lorsqu'il assiste à ces réunions.

En 2022, la Loi sur la SADC a été modifiée pour faire de la première dirigeante un membre à part entière du conseil d'administration de la SADC. Cette modification s'aligne sur les meilleures pratiques et les façons de faire des conseils d'administration d'autres sociétés d'État et d'institutions financières. Une autre modification a porté sur l'ajout d'un administrateur du secteur privé, afin de maintenir un nombre égal d'administrateurs issus des secteurs public et privé.

Le conseil d'administration assure l'intendance de la SADC et veille à ce que les principaux risques d'entreprise soient repérés et gérés de façon adéquate. La charte du conseil précise le mandat global et l'engagement du conseil en matière de saine administration. Suit la composition du conseil et de ses comités.

## Conseil d'administration de la SADC

au 31 mars 2023



**Robert O. Sanderson**  
Président du conseil  
De juin 2016 à juillet 2025

### Administrateurs du secteur privé



**J. Martin Castonguay**  
Comptable  
professionnel agréé  
Montréal (Québec)  
De mai 2019 à mai 2023



**Linda Caty**  
Avocate  
Carignan (Québec)  
De juin 2018 à juin 2024



**David Dominy**  
Chef d'entreprise  
Edmonton (Alberta)  
De juin 2018 à juin 2022  
*Continuera de siéger au conseil jusqu'à ce qu'un remplaçant soit nommé*



**Andrew Kriegler**  
Haut dirigeant financier  
Toronto (Ontario)  
De sept. 2018 à sept. 2022  
*Continuera de siéger au conseil jusqu'à ce qu'un remplaçant soit nommé*

#### Poste à combler

\* Wendy Millar a quitté le conseil le 18 juin 2021.

#### Poste à combler

\* Poste créé en 2022 à la suite d'une modification à la Loi sur la SADC.

### Administrateurs nommés d'office



**Tiff Macklem**  
Gouverneur  
Banque du Canada  
Au conseil depuis juin 2020



**Michael Sabia**  
Sous-ministre  
Ministère des Finances  
Au conseil depuis décembre 2020



**Judith Robertson**  
Commissaire  
Agence de la consommation en matière financière du Canada  
Au conseil depuis août 2019



**Peter Routledge**  
Surintendant des institutions financières  
Bureau du surintendant des institutions financières  
Au conseil depuis juin 2021



**Ben Gully**  
Surintendant adjoint  
Bureau du surintendant des institutions financières  
Au conseil depuis octobre 2022



**Leah Anderson**  
Présidente et première dirigeante  
Société d'assurance-dépôts du Canada  
Au conseil depuis juin 2022

### Substituts des administrateurs nommés d'office



**Carolyn Rogers**  
Première sous-gouverneure  
Banque du Canada  
*Nommée substitut en : juin 2022*



**Isabelle Jacques**  
Sous-ministre adjointe  
Ministère des Finances  
*Nommée substitut en : septembre 2021*



**Frank Lofranco**  
Commissaire adjoint  
Agence de la consommation en matière financière du Canada  
*Nommée substitut en : septembre 2021*

## Comités du conseil

Le conseil est soutenu dans son travail par trois comités permanents : le Comité d'audit, le Comité de la régie de la Société et des ressources humaines et le Comité du risque.

### Comité d'audit

Le Comité appuie le conseil dans ses fonctions de surveillance : de l'intégrité des états financiers de la SADC ; du processus d'établissement de rapports financiers ; des systèmes de contrôle interne de la comptabilité et des finances ; de la fonction d'audit interne de la SADC ; et de tout examen spécial mené au titre de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (la « LGFP »).

#### Composition

- **J. M. Castonguay (président)** – Membre depuis juin 2019 ; président depuis août 2021
- **D. Dominy** – Membre depuis août 2018
- **A. Kriegler** – Membre depuis septembre 2018 ; président d'avril 2019 à août 2021
- **J. Robertson** – Membre depuis septembre 2019

### Comité de la régie de la Société et des ressources humaines

Le Comité appuie le conseil dans ses fonctions de surveillance des principaux enjeux en matière de régie d'entreprise. Il s'assure qu'existent les structures, les processus et les renseignements nécessaires à l'orientation efficace des activités de la SADC. Il contribue également à ce qui suit : planification de la relève du président du conseil et des administrateurs non nommés d'office ; planification de la relève de la première dirigeante et des cadres supérieurs ; évaluation des objectifs annuels de la première dirigeante et recommandations à leur égard ; rendement et évaluation annuelle de la première dirigeante ; et politiques, processus et stratégies clés en matière de ressources humaines et de rémunération, notamment en ce qui concerne la conduite professionnelle et le comportement éthique des employés.

#### Composition

- **L. Caty (présidente)** – Membre depuis mars 2019 ; présidente depuis août 2021
- **J. M. Castonguay** – Membre depuis septembre 2019
- **D. Dominy** – Membre depuis mars 2019 ; président de mars 2019 à août 2021
- **P. Routledge** – Membre depuis août 2021
- **R. O. Sanderson** – Membre depuis mars 2019

### Comité du risque

Le Comité du risque épaulé le conseil dans son travail de surveillance du cadre de gestion des risques de la SADC et de recensement, évaluation, gestion et enregistrement des risques importants (stratégie, préparation à un règlement, exploitation, finances, entreprise, réputation) qui, le cas échéant, pourraient empêcher la SADC d'exécuter son mandat.

#### Composition

- **A. Kriegler (président)** – Membre depuis mars 2019 ; président depuis août 2021
- **L. Caty** – Membre depuis mars 2019
- **B. Gully** – Membre depuis octobre 2022
- **D. Dominy** – Membre depuis mars 2021
- **T. Macklem** – Membre depuis juillet 2020

## Participation aux réunions du conseil et de ses comités

(du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023)

Le tableau qui suit résume la participation des administrateurs aux réunions du conseil et des comités dont ils font partie.

	Comités du conseil			
	Conseil d'administration <sup>b</sup>	Comité d'audit <sup>c</sup>	Comité de la régie de la Société et des ressources humaines	Comité du risque
<b>Nombre de réunions<sup>a</sup></b>	10	5	5	4
<b>Présences</b>				
<b>Administrateurs du secteur privé</b>				
R. O. Sanderson, président du conseil	10	5	5	4
J. M. Castonguay	10	5	5	s. o.
L. Caty	10	s. o.	5	4
D. Dominy	10	4	3	3
A. Kriegler	10	5	s. o.	4
<b>Membres d'office (substituts)</b>				
Banque du Canada : T. Macklem (TM) (S. Kozicki [SK], C. Rogers [CR]) <sup>d</sup>	7 (TM) 6 (SK) 4 (CR)	s. o.	s. o.	2 (TM)
Société d'assurance-dépôts du Canada : L. Anderson	10	5	5	4
Ministère des Finances : M. Sabia (MS) (I. Jacques [IJ])	0 (MS) 8 (IJ)	s. o.	s. o.	s. o.
Agence de la consommation en matière financière du Canada : J. Robertson (JR) (F. Lofranco [FL])	10 (JR) 9 (FL)	5 (JR)	s. o.	s. o.
Surintendant des institutions financières : P. Routledge	9	s. o.	5	s. o.
Surintendant adjoint des institutions financières : B. Gully <sup>e</sup>	4	s. o.	s. o.	2
<b>A quitté le conseil durant l'exercice</b>				
Surintendant adjoint des institutions financières : J. Hubbs <sup>f</sup>	5	s. o.	s. o.	2

<sup>a</sup> Y compris virtuellement.

<sup>b</sup> Y compris des exercices sur table et une séance de planification stratégique à l'intention des administrateurs.

<sup>c</sup> Le président du conseil est invité au Comité d'audit et au Comité du risque en tant qu'observateur, mais il n'en est pas membre.

<sup>d</sup> C. Rogers a été nommée membre substitut le 23 juin 2022. Le mandat de S. Kozicki en tant que substitut a pris fin le 29 septembre 2022.

<sup>e</sup> B. Gully a été nommé au conseil le 15 octobre 2022.

<sup>f</sup> J. Hubbs a quitté le BSIF le 14 octobre 2022 et a alors cessé d'être membre du conseil de la SADC.

## Compétences et expérience professionnelle des administrateurs

Administrateur <sup>3</sup>	Études / Titres	Comptabilité	Communications	Crise	Services financiers	Gouvernance / Leadership	TI / Tech. fin.	Droit	Fusions et acquisitions / Insolvabilité	Réglementation	Gestion des risques	Gestion des talents
<b>Sanderson, Robert</b> Président du conseil, SADC	BA, FCPA, FCA, FIIC, FCIRP (ret)	✓		✓	✓	✓			✓	✓	✓	✓
<b>Anderson, Leah</b> Première dirigeante de la SADC	BA, MA		✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓
<b>Castonguay, J. Martin</b> Administrateur	BSc, BComm, CPA, IAS.A	✓		✓	✓	✓			✓	✓	✓	✓
<b>Caty, Linda</b> Administratrice	LLB		✓	✓	✓	✓		✓		✓	✓	✓
<b>Dominy, David</b> Directeur général, Firma Corporation Cambiste	BA, MoM, IAS.A	✓		✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
<b>Gully, Ben</b> Surintendant adjoint, Secteur de la réglementation, BSIF	MA, MSc, PhD			✓	✓	✓				✓	✓	✓
<b>Kriegler, Andrew</b> Président et chef de la direction, OCRCVM	BSc, MBA	✓		✓	✓	✓				✓	✓	✓
<b>Macklem, Tiff</b> Gouverneur de la Banque du Canada	BA, MA, PhD		✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓
<b>Robertson, Judith</b> Commissaire, ACFC	BA, MBA, CFA	✓			✓	✓	✓			✓	✓	✓
<b>Routledge, Peter</b> Surintendant, BSIF	BA, MBA	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	✓
<b>Sabia, Michael</b> Sous-ministre, Ministère des Finances	BA, M. Phil	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓

<sup>3</sup> Remarque : Deux postes d'administrateur du secteur privé sont actuellement vacants, suivant le départ de W. Millar le 18 juin 2021 et la création d'un poste supplémentaire (annoncé dans le budget 2022), qui est entré en vigueur le 23 juin 2022.

## Honoraires des administrateurs

En 2022-2023, les honoraires versés aux administrateurs du secteur privé ont totalisé 226 520 \$ (218 669 \$ en 2021-2022).

### 2022-2023 – Honoraires des administrateurs du secteur privé

R. O. Sanderson	131 000 \$
J. M. Castonguay	25 980 \$
L. Caty	26 400 \$
D. Dominy	23 040 \$
A. Kriegler	20 100 \$
<b>Total</b>	<b>226 520 \$</b>

## Dirigeants

au 31 mars 2023

Le conseil de gouvernance de la SADC se compose de la présidente et première dirigeante et de cinq autres dirigeants. La présidente et première dirigeante est nommée par la gouverneure en conseil, qui approuve la rémunération liée au poste. Les objectifs de rendement de la première dirigeante sont fixés et évalués une fois l'an par le conseil d'administration de la SADC puis remis à la ministre des Finances. Les dirigeants sont nommés à leur poste par le conseil d'administration. Le conseil approuve les échelles de salaire de ces postes.

Dirigeants de la SADC :

### **Leah Anderson**

Présidente et première dirigeante

### **Angela Roberge**

Vice-présidente, Affaires générales et chef de bureau

### **Gina Byrne**

Vice-présidente, Risque et Règlement – Institutions membres

### **Michael Mercer**

Vice-président, Solutions déposants, et chef, Données et Assurance

### **Jordan Rosenbaum**

Directeur financier et responsable, Efficacité opérationnelle

### **Christa Walker**

Chef des Services juridiques, secrétaire de la Société et responsable, Intégration des politiques

## Rémunération des dirigeants

Échelles de rémunération 2022-2023 des dirigeants, au 31 mars 2023			
Rémunération en numéraire <sup>a,b</sup>	Présidente et première dirigeante	Dirigeants - catégorie 1	Dirigeants - catégorie 2
Échelle de salaire de base	293 600 \$ - 345 400 \$	205 934 \$ - 302 021 \$	172 086 \$ - 252 418 \$
Programme de prime (échelles)	6,5 % - 26 %	0 % - 18 %	0 % - 13 %
<b>Échelle de rémunération globale par exercice</b>	<b>312 684 \$ - 435 204 \$</b>	<b>205 934 \$ - 356 384 \$</b>	<b>172 086 \$ - 285 232 \$</b>

Programme d'avantages indirects		
Avantage	Présidente et première dirigeante	Dirigeants - catégorie 1
Indemnité pour usage de véhicule personnel <sup>c</sup>	12 000 \$	—
Compte gestion-santé et remboursement des services de planification financière <sup>d</sup>	12 000 \$	10 000 \$
Examens médicaux généraux	3 648 \$	3 648 \$
<b>Total</b>	<b>27 648 \$</b>	<b>13 648 \$</b>

<sup>a</sup> La rémunération indiquée ne correspond pas au salaire ni aux primes effectivement versés aux dirigeants, mais à l'échelle qui s'applique à leur poste respectif.

<sup>b</sup> Au 31 mars 2023, appartiennent à la catégorie 1 les postes suivants : vice-présidente, Affaires générales, et chef de bureau ; vice-présidente, Risque et Règlement - Institutions membres ; vice-président, Solutions déposants, et chef, Données et Assurance. Appartiennent à la catégorie 2 les postes suivants : directeur financier et responsable, Efficacité opérationnelle ; chef des Services juridiques, secrétaire de la Société et responsable, Intégration des politiques.

<sup>c</sup> Ces montants représentent l'indemnité maximale payable, reçus à l'appui.

<sup>d</sup> Ces montants représentent l'indemnité maximale payable, reçus à l'appui.

## Directive du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada en matière de dépenses de voyage, d'accueil, de conférences et d'événements

### Divulgarion des frais de voyage, d'accueil et de conférences

Depuis 2010, la SADC affiche sur son site Web, sans qu'on l'y oblige, des rapports sur les frais de voyage et d'accueil de ses hauts dirigeants. Elle publie les détails dans les 30 jours qui suivent la fin du mois où ces dépenses leur sont remboursées.

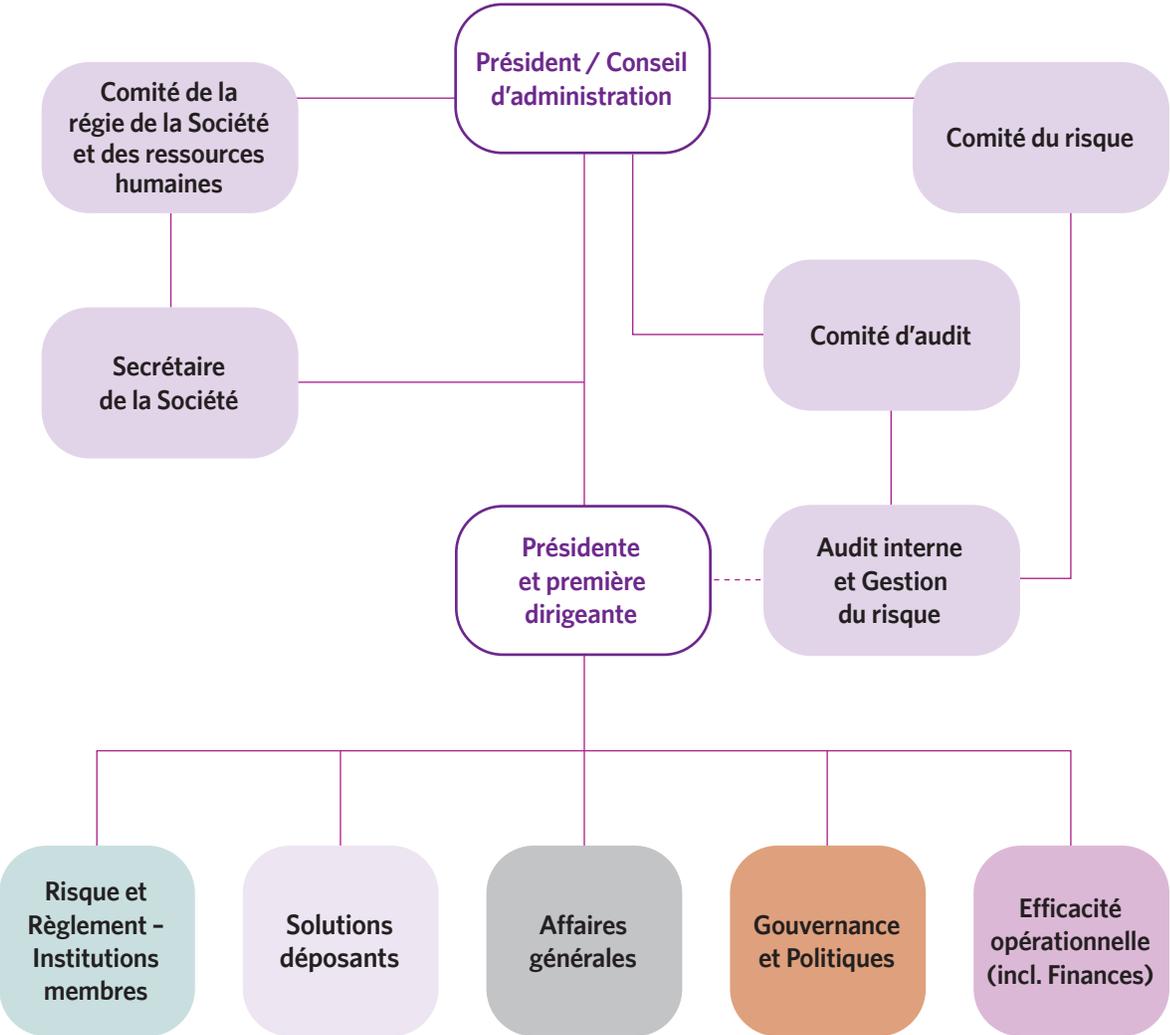
Depuis le premier trimestre de 2017-2018, la SADC publie également les dépenses de voyage et d'accueil du président de son conseil d'administration et de ses administrateurs du secteur privé.

Et depuis l'exercice 2016-2017, elle affiche sur son site Web le total annuel des frais engagés à l'égard de chacune de ces catégories de dépenses. La SADC passe régulièrement en revue les renseignements qu'elle divulgue et y apporte des corrections lorsque cela s'impose.

Ces renseignements sont affichés sur son site Web, au [www.sadc.ca](http://www.sadc.ca)<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Voir : [www.sadc.ca/qui-nous-sommes/rapports-et-divulgation/divulgation/rapport-des-depenses-annuelles-liees-aux-deplacements-a-laccueil-et-aux-conferences](http://www.sadc.ca/qui-nous-sommes/rapports-et-divulgation/divulgation/rapport-des-depenses-annuelles-liees-aux-deplacements-a-laccueil-et-aux-conferences)

# Organigramme de la SADC



----- Reflète l'obligation de rendre compte